

**CONTRIBUTION DU 04/12/2021 17:02**

Envoyé par e-mail à : [champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr](mailto:champ-captant-landes-medoc@bordeaux-metropole.fr)

**De : Maité CONSTANTIN**

Monsieur le Président de l'association,

J'ai pris connaissance du dossier au sujet de la concertation concernant le champ captant.

Ce projet a pour objectif de prélever de l'eau de la nappe oligocène sur 14 forages dans le secteur forestier des communes de Saumos et du Temple. Ce prélèvement s'élève à 10 millions de mètre cube d'eau par an, je suppose au tout début, pour les besoins grandissant des habitants de Bordeaux Métropole et de ses alentours.

A mon avis ce projet pourrait mettre en danger les forêts et la biodiversité de ces communes médocaines et des communes voisines. L'eau est un bien commun et je souhaite que d'autres solutions de prélèvement soient envisagées :

- le pompage dans les eaux du lac qui déversent dans le bassin d'arcachon.
- le traitement de l'eau de la Garonne comme le font les villes de Paris, Toulouse, Lyon et Nantes.
- le dessalement de l'eau de mer.
- Pompage dans des couches plus profondes comme le crétacé.

Bordeaux devrait économiser l'eau potable avant de prendre celle sous nos pieds :

- les fuites dans les réseaux, les arrosages des parcs et jardins représentent 10 millions de m<sup>3</sup> que Bordeaux veut prélever sous nos pieds.
- La forêt vivante est un puits à carbone et lutte contre le réchauffement climatique, peut-on prendre le risque de voir mourir nos arbres.
- L'eau est un bien commun, l'eau est aussi un besoin à usage économique et industriel pour toute une région. Ce n'est pas normal que l'eau de notre sous-sol parte en priorité pour Bordeaux Métropole.

Etant moi-même exploitante forestière, et très concernée, par ce projet .

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Mme Constantin

### Réponse de l'équipe projet

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre contribution et l'intérêt que vous portez à cette concertation.

Le projet de Champ Captant des Landes du Médoc est issu d'une longue réflexion. De nombreuses alternatives ont été étudiées par le SMEGREG, dont certaines qui ne visaient pas **les nappes profondes**. Nous vous invitons à consulter le **chapitre 3 du dossier de concertation préalable**, les présentations de la **réunion publique n°1** tenue à Lacanau le 9 novembre 2021, et à télécharger sur le site du projet ([bxmet.ro/champcaptant](http://bxmet.ro/champcaptant)) **la synthèse de « l'inventaire exhaustif des ressources en eau mobilisables pour des substitutions aux prélèvements existants en Gironde » produit par le SMEGREG en 2005**.

Concernant Bordeaux Métropole, dans le cadre des objectifs fixés par le SAGE, la métropole s'engage dès 2023 à augmenter les investissements sur le renouvellement de son réseau d'eau potable, via la gestion en Régie du service. L'objectif est de renouveler 1% de son patrimoine chaque année dès 2025, soit 30 km.

Cordialement